Groupe de recherche en
économie et politique agricoles
Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation
Université Laval

98-10

LA FORMATION AGRICOLE DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE

Nouveau regard sur la réalité des futurs agriculteurs et des futures agricultrices

Jacques TONDREAU
Michel MORISSET

Université Laval
© Droits réservés

Décembre 1998

Données de catalogage avant publication (Canada)

Tondreau, Jacques, 1959-

La formation agricole de la relève en agriculture : nouveau regard sur la Réalité des futurs agriculteurs et des futures agricultrices

En-tête du titre : 98-10
Comprend des réf. Bibliogr.

ISBN 2-921519-49-6

1. Enseignement agricole – Québec (Province). 2. Agriculteurs – Formation – Québec (Province). 3. Jeunes en milieu rural – Éducation – Québec (Province). I. Morisset, Michel. II. Université Laval. Groupe de recherche en économie et Politique agricoles. III. Titre.

S535.C3T652 1999 630'.71'0714 C99-940102-5

Dépôt légal — 4e trimestre 1998

ISBN 2-921519-49-6

REMERCIEMENTS

Si le travail d'écriture se fait généralement en solitaire, la recherche, pour sa part, est toujours le fruit d'une collaboration entre plusieurs personnes. Nous tenons à remercier les premiers partenaires de cette étude, soit les jeunes de la relève en agriculture, dont les ambitions sont à la mesure des défis de l'avenir dans les secteurs agricole et agroalimentaire.

Nous remercions également, pour leur précieuse collaboration dans le cadre de cette étude, Madame Nadine Girardville, Directrice du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire, Madame Christiane Migret, agente de recherche et Monsieur Roger Martin, conseiller en formation au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Nous aimerions souligner le professionnalisme de Madame Nathalie Deschênes, qui s'est occupée du volet statistique de la recherche, et celui de Mesdames Lyane Bédard et Jocelyne Larochelle, qui ont fait une lecture attentive du document.

Nous remercions enfin le cégep de Victoriaville et l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe qui nous ont aimablement accueillis lors des rencontres de groupe avec des jeunes de la relève en agriculture.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LA MESURE D'INCITATION À LA FORMATION AGRICOLE 1

QU'EST-CE QUE LA RELÈVE EN AGRICULTURE ? 3

LE BESOIN DE RELÈVE AU QUÉBEC 3
LA RELÈVE AGRICOLE DANS LES RÉGIONS 4

LA FORMATION AGRICOLE DANS LES RÉGIONS 6

FORMATION ET RELÈVE DANS LES RÉGIONS 8

LES CHOIX DE FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE 10

LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT 11
LE TEMPS DE TRAVAIL SUR LA FERME 12
LE STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION 14
ÂGE DU PRINCIPAL ACTIONNAIRE SUR LA FERME 16
ÂGE DE LA RELÈVE 18
LE SEXE DE LA RELÈVE 19
LA VALEUR DES VENTES SUR LA FERME 22
LA PRINCIPALE PRODUCTION SUR LA FERME 24

LES FACTEURS FAVORABLES À LA FORMATION AGRICOLE 26

ET QUE SE PASSE-T-IL AVEC LES RÉGIONS AGRICOLES ? 28

EN RÉSUMÉ 30

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 31

NOTES 32

INTRODUCTION

Cette étude a été mise sur pied afin de répondre à des interrogations précises qui ont émergé lors de la réalisation des profils de la relève agricole au Québec en 1993 et 1995. Dans ces deux profils, on observe des écarts parfois importants entre les régions du Québec en ce qui concerne le nombre de jeunes de la relève qui acquièrent une formation agricole. En fait, dans certaines régions, ils sont peu nombreux à acquérir une formation agricole ou à avoir obtenu un diplôme dans ce domaine d'études. Dans d'autres régions, on note de meilleures performances à ce chapitre.

Notre mandat a donc consisté à mettre en relief les facteurs qui expliquent les écarts observés entre les régions. À cette fin, nous avons analysé un ensemble de variables relatives aux fermes québécoises et d'autres variables se rapportant aux jeunes de la relève en agriculture. C'est dans l'ensemble une vingtaine de facteurs qui ont fait l'objet d'une analyse à l'aide de méthodes statistiques. Parmi ces facteurs, huit nous ont permis d'expliquer et de mieux comprendre les écarts dans la formation agricole entre les régions agricoles.

◊ La mesure d'incitation à la formation agricole

Depuis la mise en place de la mesure d'incitation [1] à la formation agricole par le gouvernement du Québec, en 1994, on constate une hausse notable du nombre de jeunes de la relève inscrits en formation agricole au niveau secondaire [2]. Le même phénomène s'observe du côté des études collégiales alors que les inscriptions au programme de *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* (GEEA) ont connu une augmentation appréciable depuis 1994 dans les dix institutions de niveau collégial où le programme est offert [3] (graphique 1).

Graphique 1

NOMBRE D'INSCRITS EN FORMATION AGRICOLE AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL, 1990-1996

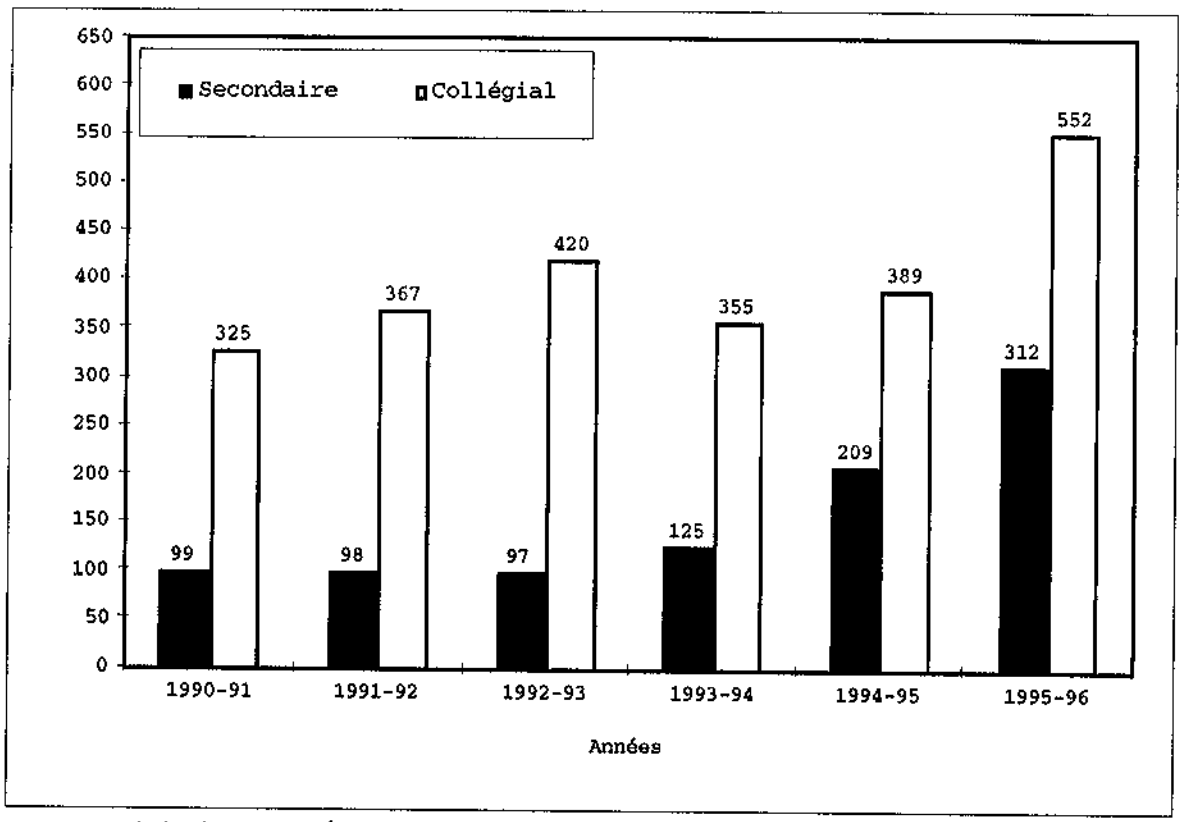

Source : Ministère de l'Éducation (1997).

Malgré l'incitation à l'augmentation du niveau de formation des futurs exploitants de ferme au secondaire et au collégial, force est d'observer que dans certaines régions du Québec, la relève agricole est nettement moins formée qu'ailleurs.

QU'EST-CE QUE LA RELÈVE EN AGRICULTURE ?

À partir de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (CP12), il est possible de connaître le nombre de fermes qui seront vendues ou transférées dans les prochaines années. Dans le meilleur des scénarios, toutes ces fermes devraient être achetées ou reprises par des membres de la famille ou par des tiers, ce qui laisse entendre qu'elles ont toutes un **besoin de relève.** Une bonne partie de ces exploitations ont d'ores et déjà identifié une personne susceptible de reprendre la ferme dans les années à venir : ces personnes sont regroupées sous le vocable de **relève identifiée**. Ce ne sont cependant pas tous les exploitants ou toutes les exploitantes qui ont réussi à intéresser une personne (soit un enfant, un membre de la parenté ou encore un individu hors du cercle de la parenté) à la reprise de la ferme; dans ce cas, nous sommes face à ce qu'il est convenu d'appeler une **relève non identifiée**.

◊ Le besoin de relève au Québec

Les personnes [4] constituant la relève identifiée et la relève non identifiée forment ensemble le besoin de relève. Le besoin de relève a chuté quelque peu de 1993 à 1995, passant de 2 960 à 2 533 exploitations, soit une diminution de l'ordre de 18 %.

TABLEAU 1

LE BESOIN DE RELÈVE ET LA RELÈVE IDENTIFIÉE, 1993-1995

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS	1993		1995	
	nb	%	nb	%
Exploitations avec un besoin de relève	4 422	100	3 614	100
Exploitations sans relève identifiée	1 462	33	1 081	30
Exploitations avec une relève identifiée	2 960	67	2 533	70

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Malgré une relève identifiée importante pour 1993 et 1995, il reste tout de même en moyenne 31,5 % des exploitations agricoles qui n'ont pas identifié de relève durant cette période. Pour ces fermes, les possibilités de démantèlement sont grandes. On peut penser que ces dernières font partie du lot des exploitations qui sont appelées à disparaître dans les années à venir.

◊ La relève agricole dans les régions

Chaque région agricole du Québec présente un visage bien différent en ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles opérant dans ses limites. Les fermes se distribuent assez inégalement sur le territoire de la province alors que certaines régions regroupent une bonne proportion des exploitations. Les régions de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et de la Mauricie-Bois-Francs totalisent à elles seules près de 60 % de l'ensemble des fermes du Québec. Les régions éloignées des grands centres urbains comme l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (2,6 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (autour de 1 %), ou fortement urbanisées comme Montréal-Laval-Lanaudière

(autour de 6,5 %) ou Québec (autour de 4 %), montrent une moins forte concentration d'exploitations agricoles.

Cependant, quelle que soit l'importance du nombre de fermes dans les régions, ces dernières vivent des réalités passablement différentes en ce qui regarde la proportion de la relève identifiée. Capitale pour assurer la pérennité de l'agriculture, la relève identifiée constitue en quelque sorte un indicateur du dynamisme de l'agriculture dans une région donnée. À ce chapitre, deux régions agricoles offrent des performances appréciables soit l'Estrie (80 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (79 %); d'autres affichent cependant des difficultés à attirer les jeunes vers la reprise éventuelle de la ferme, soit l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (53 %) et la Mauricie-Bois-Francs (56 %).(graphique 2).

GRAPHIQUE 2

POURCENTAGE DE LA RELÈVE IDENTIFIÉE DANS LES RÉGIONS AGRICOLES DU QUÉBEC, 1995

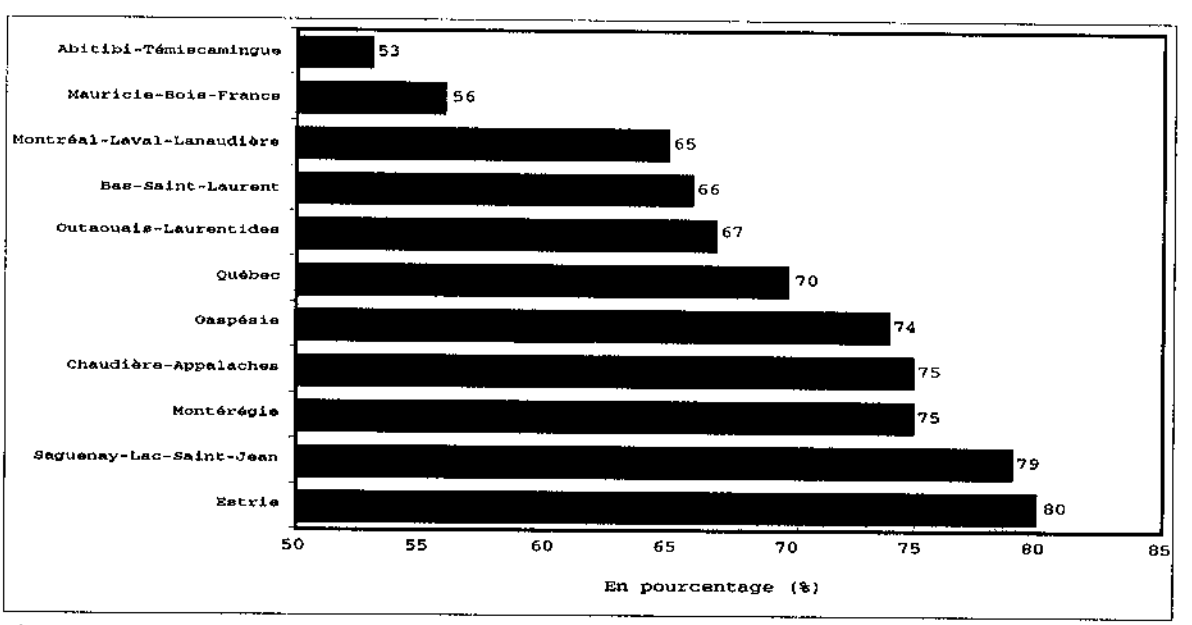

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

LA FORMATION AGRICOLE DANS LES RÉGIONS

Pour les fins de cette étude, nous avons regroupé en trois groupes distincts les jeunes identifiés à la relève en 1993 et en 1995, soit 2 960 et 2 533 individus :

- ceux et celles qui effectuaient une formation agricole ou qui avaient obtenu un diplôme agricole;
- ceux et celles qui effectuaient une formation dans un autre domaine d'études ou qui avaient obtenu un diplôme dans cet autre domaine;
- ceux et celles qui n'étaient pas en formation et qui n'avaient aucun diplôme.

TABLEAU 2

LES CHOIX EN MATIÈRE DE FORMATION DES JEUNES DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE [5]

CHOIX DE FORMATION DE LA RELÈVE	1993	1995
Formation ou diplôme agricole	694	703
Formation ou diplôme général	1 723	1 420
Aucune formation ni diplôme	543	410
Total (nombre de jeunes)	**2 960**	**2 533**

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

À partir de ces trois groupes, on observe des écarts appréciables entre les régions dans la formation agricole de la relève en agriculture. Dans certaines régions, les jeunes acquièrent une formation agricole dans une plus grande proportion que dans d'autres régions. Par exemple, on observe que les

régions de la Mauricie-Bois-Francs (39 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (35 %) et du Bas-Saint-Laurent (34 %) sont largement au-dessus de la moyenne provinciale (28 %) en matière de formation agricole de la relève (graphique 3). Pour leur part, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (16 %) et de l'Outaouais-Laurentides (18 %) se situent largement au-dessous de la moyenne provinciale. D'autres régions, comme la Montérégie (27 %) ou l'Estrie (27 %),se regroupent autour la moyenne.

GRAPHIQUE 3

POURCENTAGE DE LA RELÈVE QUI ACQUIERT UNE FORMATION AGRICOLE OU QUI A OBTENU UN DIPLÔME DANS CE DOMAINE D'ÉTUDES SELON LES RÉGIONS, 1995

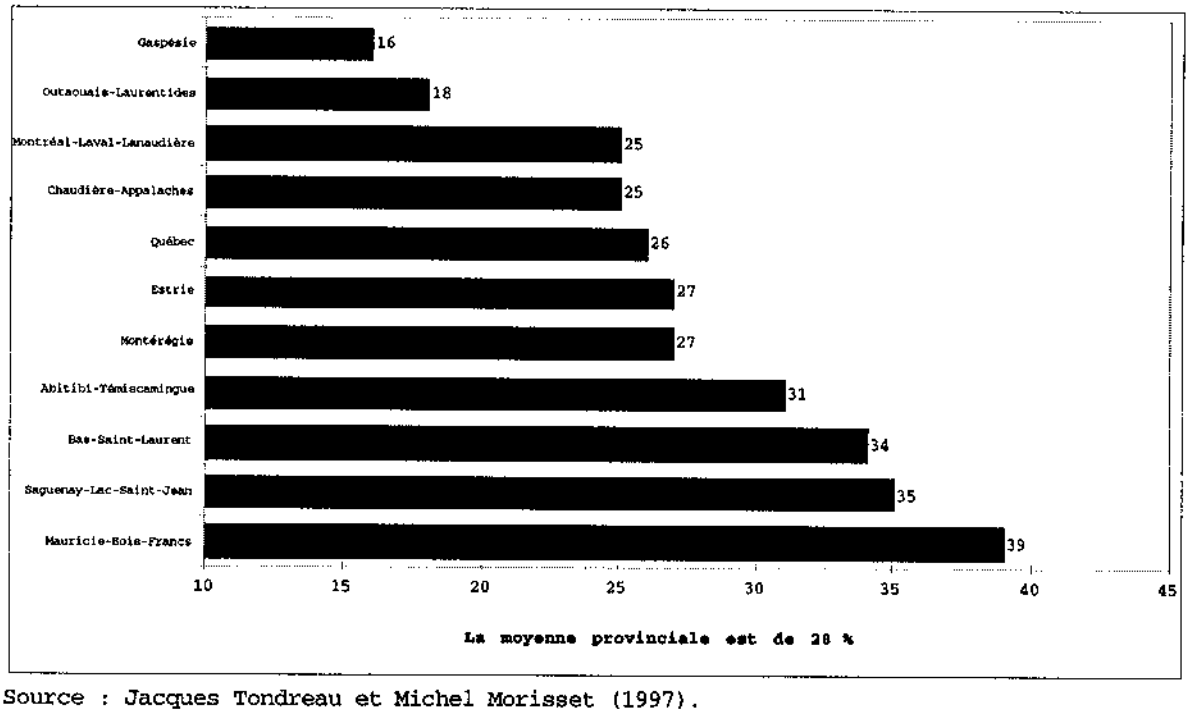

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

◊ Formation et relève dans les régions

A première vue, on peut être tenté de lier la bonne performance de certaines régions en matière de formation agricole au fait que ces dernières offrent un bon potentiel agricole, et auraient par conséquent une meilleure capacité d'attraction d'une relève en agriculture. En effet, dans un contexte de bon potentiel agricole régional, les jeunes pourraient être plus attirés par la reprise de la ferme familiale et verraient davantage l'utilité d'acquérir une formation agricole. Toutefois, en comparant la relève et la formation de cette relève par région, on se rend compte que cette explication n'est pas valable (graphique 4).

GRAPHIQUE 4

FORMATION AGRICOLE ET RELÈVE DANS LES RÉGIONS, 1995

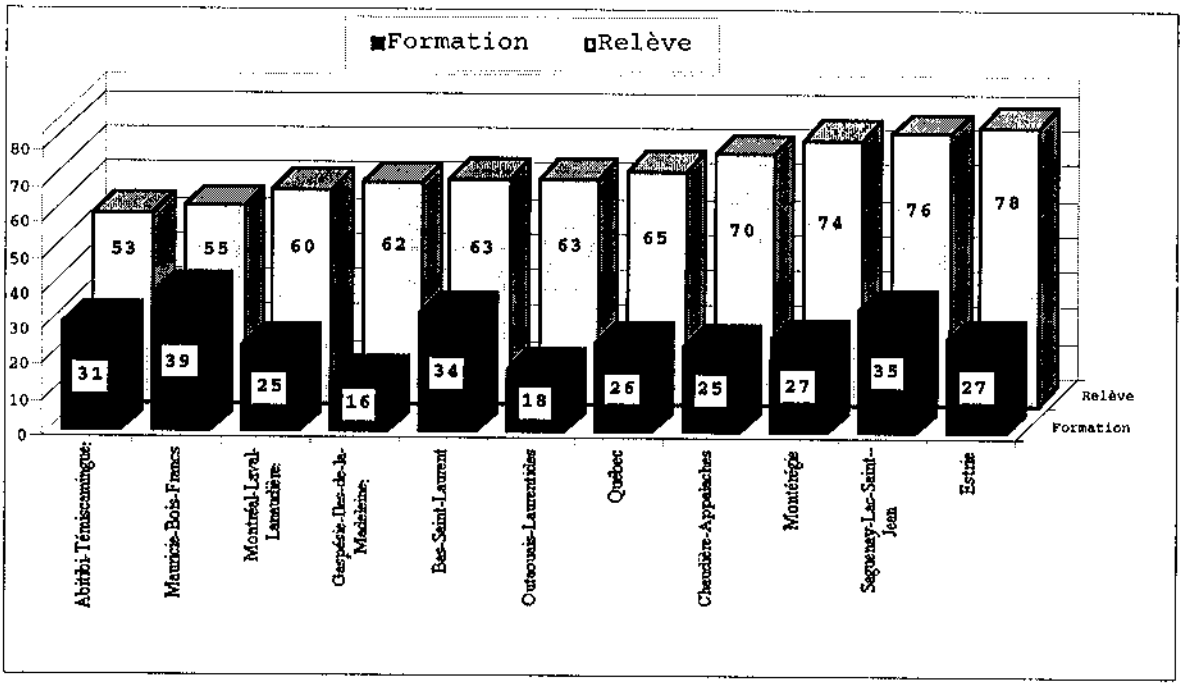

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

On remarque entre autres que deux des régions qui obtiennent de bons résultats sur le plan de la formation agricole, soit la Mauricie-Bois-Francs (39 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (31 %), sont en même temps les régions qui ont la moins grande capacité d'attraction d'une relève en agriculture (respectivement 55 et 53 %). En sens inverse, les régions de la Montérégie et de l'Estrie, qui affichent une performance moyenne en matière de formation agricole (27 % pour les deux régions), se tirent très bien d'affaires en ce qui concerne la relève agricole (74 % pour la Montérégie et 78 % pour l'Estrie).

En somme, il ne semble pas y avoir de liens entre la relève agricole et la formation de cette relève. Autrement dit, le nombre plus ou moins important de jeunes identifiés à la relève dans une région ne constitue pas un élément de réponse au problème qui nous occupe. Il s'avère donc essentiel d'analyser les écarts dans la formation agricole de la relève en agriculture d'une région à l'autre sous un autre angle.

Concrètement, nous sommes partis de l'idée que les données concernant la formation de la relève en agriculture devaient être analysées en fonction des réalités vécues par les jeunes de la relève. Les caractéristiques personnelles et les conditions de vie de ces jeunes nous sont apparues comme des éléments incontournables pour comprendre le problème de la formation agricole dans les régions. Dans ce nouvel ordre d'idées, certaines questions ont guidé notre démarche d'analyse. Par exemple, sur quel type d'exploitations vivent les jeunes de la relève ? Quel âge ont-ils ? Quels sont leurs choix en matière de formation ?

ON NE PEUT EXPLIQUER LES ÉCARTS DE FORMATION ENTRE LES RÉGIONS SANS SE DEMANDER D'ABORD CE QUI INCITE LES JEUNES DE LA RELÈVE À ACQUÉRIR UNE FORMATION AGRICOLE.

LES CHOIX DE FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE

Malgré une évolution importante depuis les années 1960, ce n'est qu'une faible proportion des jeunes de la relève qui acquiert une formation agricole avant de s'établir. En effet, seulement 28 % de la relève identifiée effectuaient une formation agricole ou avaient obtenu un diplôme agricole en 1995. Par ailleurs, 56 % des jeunes de la relève effectuaient un autre type de formation ou avaient obtenu un diplôme dans un autre domaine d'études. Enfin, 16 % des jeunes de la relève n'effectuaient aucune formation et n'avaient obtenu aucun diplôme (graphique 5).

GRAPHIQUE 5

CHOIX DE FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE, 1995

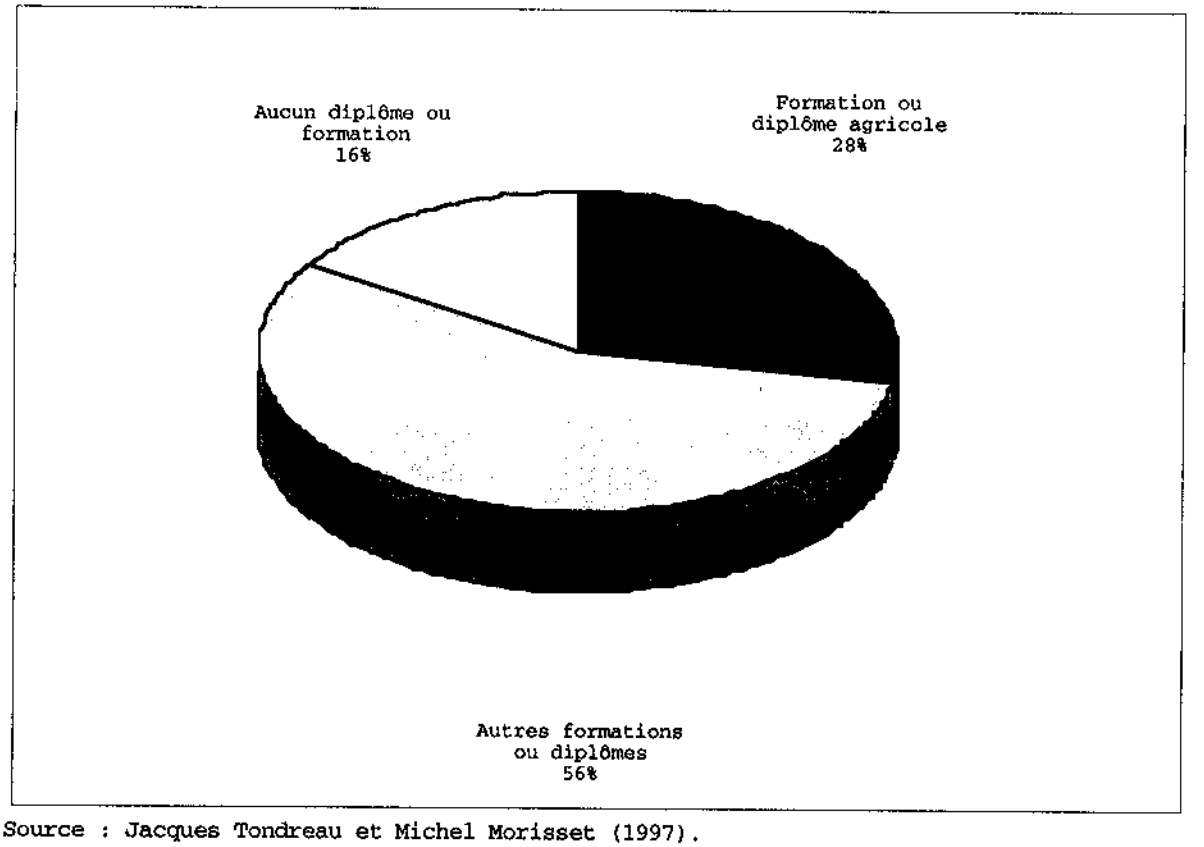

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Afin d'expliquer ce faible pourcentage de formation agricole chez la relève en agriculture, deux arguments sont généralement avancés, soit : 1) le peu d'institutions d'enseignement offrant de la formation agricole dans une région donnée et 2) la difficulté à harmoniser le temps des études et le temps de travail sur la ferme pour les jeunes de la relève en agriculture.

◊ Les institutions d'enseignement

Le peu de maisons d'enseignement dans une région donnée fait partie des raisons historiques qui sont invoquées pour rendre compte du fait que les jeunes identifiés à la relève boudent la formation professionnelle et technique agricole. Sans nier qu'à d'autres époques la proximité ou l'éloignement de l'institution d'enseignement ait pu jouer un rôle dans les campagnes de recrutement des écoles d'agriculture, on ne peut invoquer aujourd'hui ce même argument sans soulever certains paradoxes.

Par exemple, le taux de scolarisation des jeunes issus du monde agricole est à peu de choses près le même que celui de la population en général. Par ailleurs, on sait que peu de ces jeunes se forment en agriculture, ce qui laisse entendre qu'ils acquièrent soit une formation générale, soit d'autres formations professionnelles et techniques. Dans ces autres cas, on n'invoque jamais le problème de l'emplacement des institutions scolaires. De plus, cet argument a moins de poids aujourd'hui en raison des efforts qui ont été faits depuis déjà quelques années par le gouvernement et les maisons d'enseignement collégial afin de rendre disponible la formation secondaire et collégiale agricole sous différentes formes, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

Pour vérifier le bien-fondé de cet argument, nous avons délimité sur une carte un périmètre de 50 km autour de toutes les institutions scolaires offrant de la formation agricole, soit de niveau secondaire, soit de niveau collégial, pour toutes les régions du Québec. Nous voulions savoir si ceux et celles qui étaient en formation agricole au secondaire ou qui avaient obtenu un diplôme agricole à ce niveau d'études avaient été influencés par la proximité ou l'éloignement d'une école offrant une ou des options agricoles. Dans la même veine, les personnes qui ont acquis une formation collégiale en agriculture ou qui détenaient un diplôme agricole à ce niveau d'études avaient-elles été influencées par la proximité ou l'éloignement des institutions d'enseignement collégial offrant de la formation agricole ? En fait, aucun lien n'a pu être établi entre la formation ou la diplomation des jeunes identifiés à la relève agricole et la proximité, dans leur région, d'une ou de plusieurs institutions d'enseignement offrant de la formation agricole. En somme, l'argument voulant que la relève se forme moins en agriculture dans certaines régions du Québec et ce, en raison du peu de maisons d'enseignement offrant de la formation agricole, ne se vérifie pas.

LE PEU D'INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT OFFRANT DE LA FORMATION AGRICOLE DANS UNE RÉGION N'EST PAS UN OBSTACLE À LA FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE.

◊ Le temps de travail sur la ferme

Le travail sur la ferme est un des arguments fréquemment avancés pour expliquer pourquoi les jeunes identifiés à la relève s'éloignent de la formation agricole. Cet argument se traduit en ces termes : en travaillant sur la ferme, les jeunes de la relève se sentiraient plus valorisés; ils gagneraient

l'argent nécessaire leur garantissant une certaine autonomie; ils auraient l'occasion d'acquérir une expérience de la ferme que ne peut leur offrir l'école. On sait déjà, à travers quelques enquêtes québécoises, que le travail chez les jeunes du secondaire ne diminue pas leur motivation envers l'école et l'apprentissage scolaire. Toutefois, au-delà d'un certain seuil (15 heures de travail et plus par semaine), l'effet du travail rémunéré sur la performance scolaire commence à se faire sentir de manière négative, pouvant même en amener plus d'un à se distancer de l'école. Qu'en est-il des jeunes de la relève identifiée en agriculture ?

Le travail sur la ferme est regroupé selon trois catégories : soit que le jeune travaille à temps plein sur la ferme, soit qu'il travaille à temps partiel, soit qu'il n'effectue aucun travail sur la ferme [6]. Est-ce que le fait de travailler à temps plein sur la ferme a un quelconque effet sur la formation ou la diplomation de la relève identifiée en agriculture ? Le travail ou l'absence de travail sur la ferme n'a pas d'effet notable sur la formation agricole de la relève en agriculture (graphiques 6.1, 6.2 et 6.3). En fait, que les jeunes de la relève travaillent à temps plein, à temps partiel ou qu'ils n'effectuent aucun travail sur la ferme, ils acquièrent une formation agricole dans les mêmes proportions, soit autour de 28 %. Une légère différence est observable dans le groupe des jeunes qui travaillent à temps plein (graphique 6.1) sur la ferme, alors que ceux-ci sont un peu plus nombreux (21 %) à n'acquérir aucune formation et à ne posséder aucun diplôme.

GRAPHIQUE 6.1

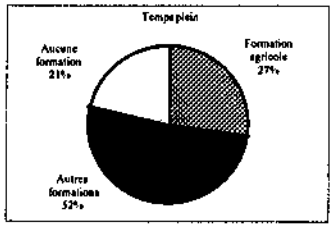

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

GRAPHIQUE 6.2

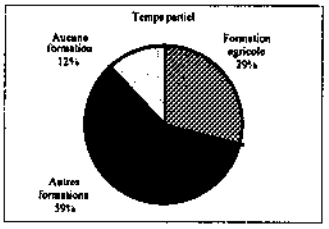

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

GRAPHIQUE 6.3

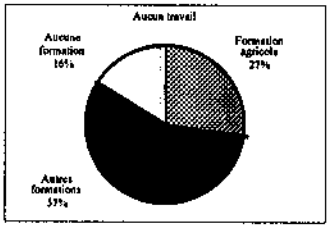

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Ces constats nous ont incités à pousser plus loin notre enquête. Nous avons examiné l'influence d'une vingtaine d'autres variables sur les choix que fait la relève en agriculture en matière de formation. Six de ces variables ont laissé voir une incidence marquée sur la formation de la relève en agriculture soit : 1) le statut juridique de la ferme; 2) l'âge du principal actionnaire sur la ferme; 3) l'âge de la relève; 4) le sexe de la relève; 5) la valeur des ventes de l'exploitation; et 6) la principale production sur la ferme. Regardons successivement le rôle de chacune de ces variables.

LE TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LES JEUNES DE LA RELÈVE SUR LA FERME N'INFLUENCE PAS LEUR CHOIX EN MATIÈRE DE FORMATION AGRICOLE.

◊ Le statut juridique de l'exploitation

Nous avons regroupé les jeunes de la relève en agriculture selon qu'ils proviennent d'une ferme à exploitant unique, d'une exploitation établie en société ou encore d'une exploitation constituée en compagnie. L'analyse indique que le statut juridique de l'exploitation est en lien avec la formation des jeunes de la relève en agriculture (graphique 7). Seulement 21 %

des jeunes de la relève effectuent une formation agricole lorsqu'ils proviennent d'une ferme gérée par un exploitant unique. Par ailleurs, un peu plus de 40 % des jeunes de la relève qui sont issus d'une exploitation constituée en société ou en compagnie acquièrent une formation agricole. Enfin, c'est dans le groupe des fermes à exploitant unique que l'on retrouve la plus grande proportion de jeunes de la relève n'effectuant aucune formation et ne possédant aucun diplôme, soit 19 %.

IL Y A DEUX FOIS PLUS DE CHANCE QU'UN JEUNE DE LA RELÈVE ACQUIERT UNE FORMATION AGRICOLE S'IL PROVIENT D'UNE FERME CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ OU EN COMPAGNIE.

GRAPHIQUE 7

STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION ET FORMATION DE LA RELÈVE, 1995

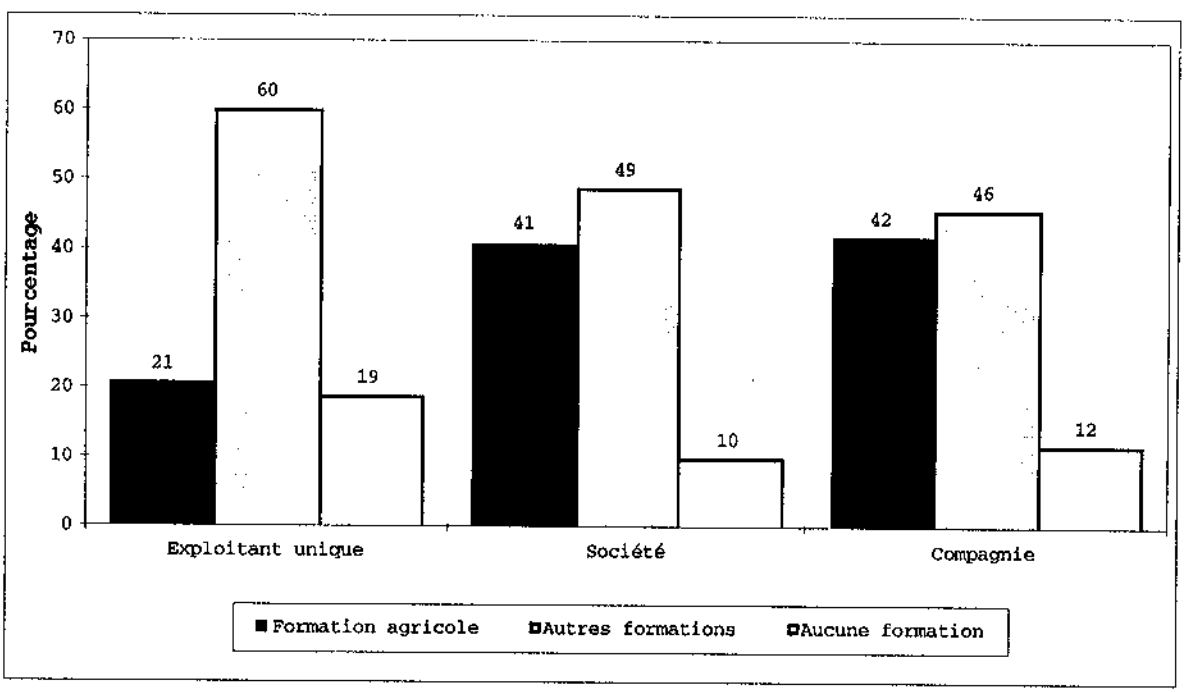

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Comment expliquer ces résultats ? Plusieurs hypothèses peuvent être soulevées pour expliquer cette situation. Parmi celles-ci, on peut penser que dans le groupe des fermes à exploitant unique, se retrouve une plus forte proportion de petites exploitations qui seront reprises par des jeunes qui n'entendent pas les exploiter à temps plein. Par ailleurs, un bon nombre de ces petites exploitations déclarent une valeur des ventes se situant entre 10 000 et 99 000 dollars; elles sont donc parmi les exploitations agricoles les plus susceptibles de disparaître dans les prochaines années [7]. Dans ces conditions, la formation agricole n'a peut-être plus la même valeur pour les jeunes de la relève.

◊ Âge du principal actionnaire sur la ferme

Comme le statut juridique de l'exploitation, l'âge du principal actionnaire sur la ferme est en lien avec la formation de la relève (graphique 8). On observe que dans le groupe des jeunes de la relève provenant de fermes dont le principal actionnaire est âgé entre 40 et 49 ans, 39 % acquièrent une formation agricole. Pour les jeunes de la relève qui proviennent de fermes dont le principal actionnaire se retrouve dans le groupe des 50-59 ans ou dans celui des 60 ans et plus, 33 % et 18 % font le choix de la formation agricole. En somme, si on se réfère aux groupes des 40-49 ans et plus, on remarque que plus le principal actionnaire sur la ferme est âgé, moins les jeunes de la relève acquièrent une formation agricole. En sens inverse, plus le principal actionnaire sur la ferme est jeune, plus la relève identifiée acquiert une formation agricole. Les jeunes de la relève n'effectuant aucune formation et ne possédant aucun

PLUS LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE SUR LA FERME EST ÂGÉ, MOINS LES JEUNES DE LA RELÈVE ACQUIÈRENT UNE FORMATION AGRICOLE.

diplôme se retrouvent en plus grand nombre dans le groupe dont l'exploitant est âgé de 60 ans ou plus.

GRAPHIQUE 8

ÂGE DU PRINCIPAL ACTIONNAIRE ET FORMATION DE LA RELÈVE, 1995

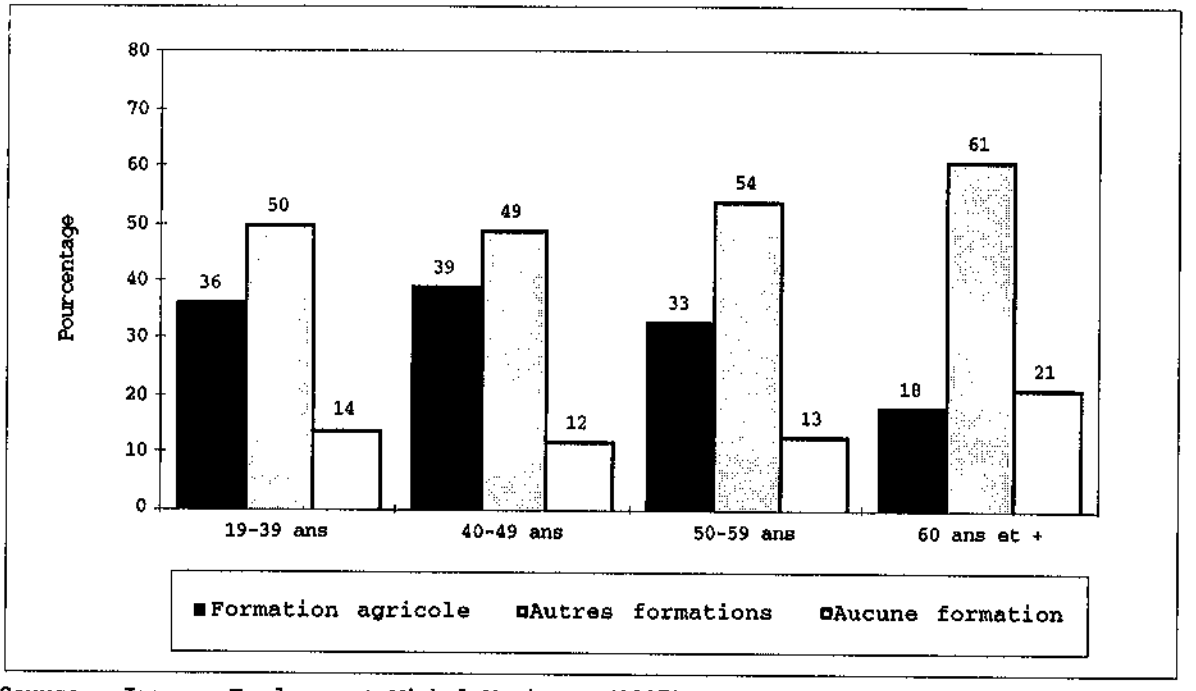

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Comment expliquer ces résultats ? Parmi les hypothèses qui pourraient rendre compte de ce phénomène, il y a celle voulant que l'importance de la formation agricole soit mieux comprise chez les jeunes producteurs agricoles que chez les plus âgés. Ces producteurs plus jeunes seraient plus enclins à encourager leur enfant identifié à la relève à acquérir une formation agricole. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que la plupart des producteurs plus âgés se sont eux-mêmes établis sans avoir acquis une formation agricole. En effet, avant 1975, seulement 8 % des producteurs agricoles avaient une formation agricole alors qu'entre 1986 et 1992, ce pourcentage passe à 30 % [8].

◊ Âge de la relève

Les études sociologiques soulignent l'importance de l'âge dans l'explication des comportements des individus. Pour la relève en agriculture, c'est une réalité qui demeure vraie (graphique 9). Les jeunes de la relève âgés entre 20 et 24 ans acquièrent une formation agricole dans 33 % des cas, alors que les jeunes ayant plus de 30 ans se forment en agriculture dans seulement 12 % des cas. On observe donc une chute marquée du nombre de jeunes qui acquièrent une formation agricole ou qui ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études à mesure qu'ils vieillissent. En sens inverse, plus les personnes identifiées à la relève sont jeunes, moins on les retrouve dans le groupe de celles qui ne possèdent aucune formation et qui n'ont aucun diplôme en main. Seulement 13 % des jeunes de la relève ayant moins de 20 ans sont dans cette situation contre 26 % pour ceux et celles qui ont 30 ans et plus.

GRAPHIQUE 9

ÂGE DE LA RELÈVE ET FORMATION DE LA RELÈVE, 1995

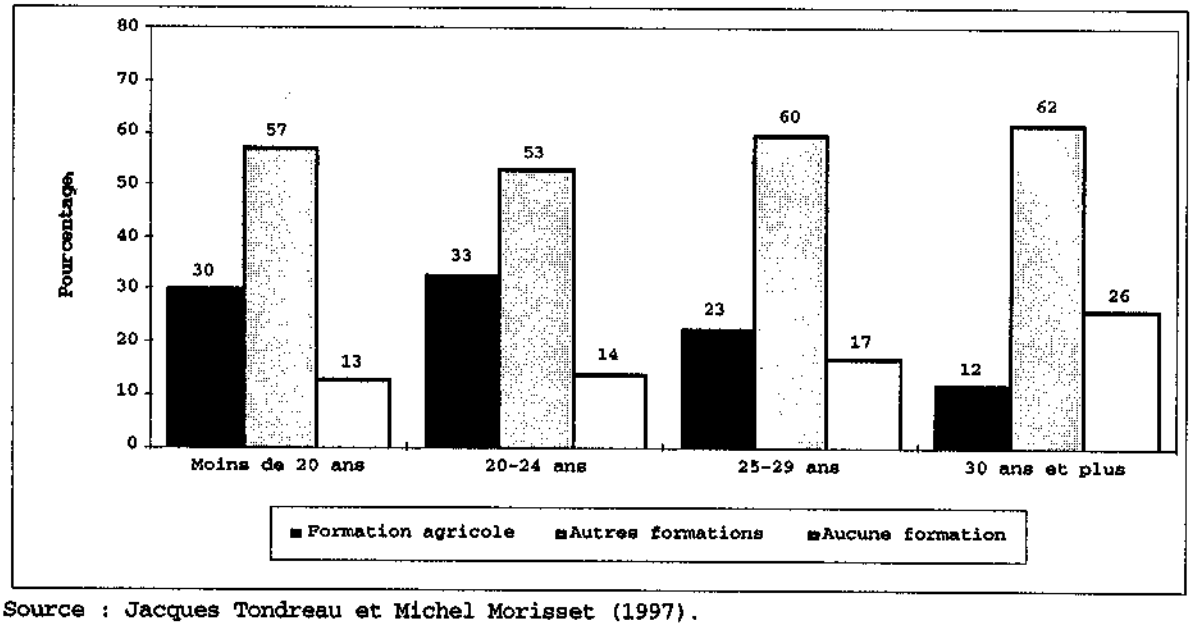

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Cependant, il faut souligner qu'il y a un lien entre l'âge du principal actionnaire sur la ferme et l'âge de la relève. En effet, plus le principal actionnaire est âgé, plus ses enfants, identifiés à la relève, seront plus âgés. On sait d'ores et déjà que ces deux facteurs ne favorisent pas l'acquisition d'une formation agricole chez la relève.

PLUS UNE PERSONNE IDENTIFIÉE À LA RELÈVE EST JEUNE, PLUS GRANDES SONT LES CHANCES QU'ELLE ACQUIERT UNE FORMATION AGRICOLE AVANT DE S'ÉTABLIR.

Comment expliquer ces résultats ? Parmi les hypothèses plausibles qui permettraient d'expliquer ce phénomène, on peut penser que les responsabilités (travail, vie de couple, famille) de plus en plus grandes qui pèsent sur les jeunes de la relève à mesure qu'ils vieillissent les éloignent d'autant de la formation agricole en raison du manque de temps et peut-être du manque de ressources pour acquérir une telle formation.

◊ Le sexe de la relève

L'analyse des choix de formation de la relève en agriculture en fonction du sexe de cette relève est un point de vue tout à fait intéressant qui peut être scruté sous deux angles. On remarque d'abord que les filles acquièrent une formation agricole dans une proportion légèrement supérieure à celle des garçons, soit 30 % pour les filles et 27 % pour les garçons. Par ailleurs, les garçons sont deux fois plus nombreux (17 %) que les filles (8 %) à ne pas être en formation et à n'avoir aucun diplôme (graphiques 10 et 10.1).

GRAPHIQUE 10

LES CHOIX DE FORMATION CHEZ LES GARÇONS, 1995

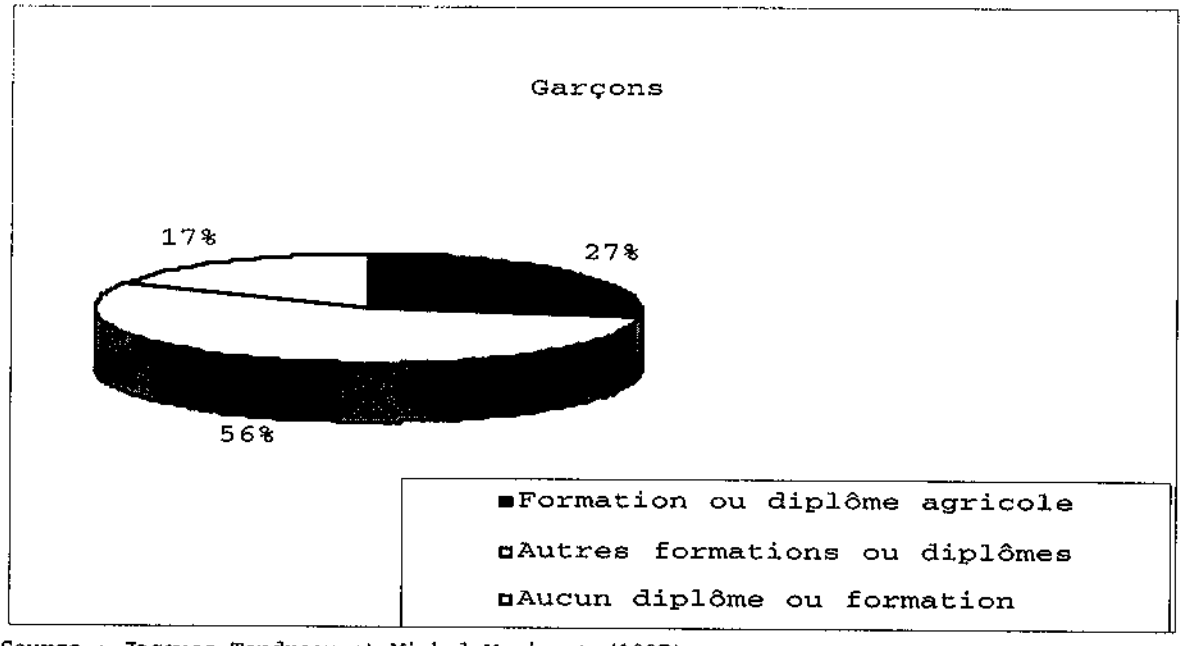

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

GRAPHIQUE 10.1

LES CHOIX DE FORMATION CHEZ LES FILLES, 1995

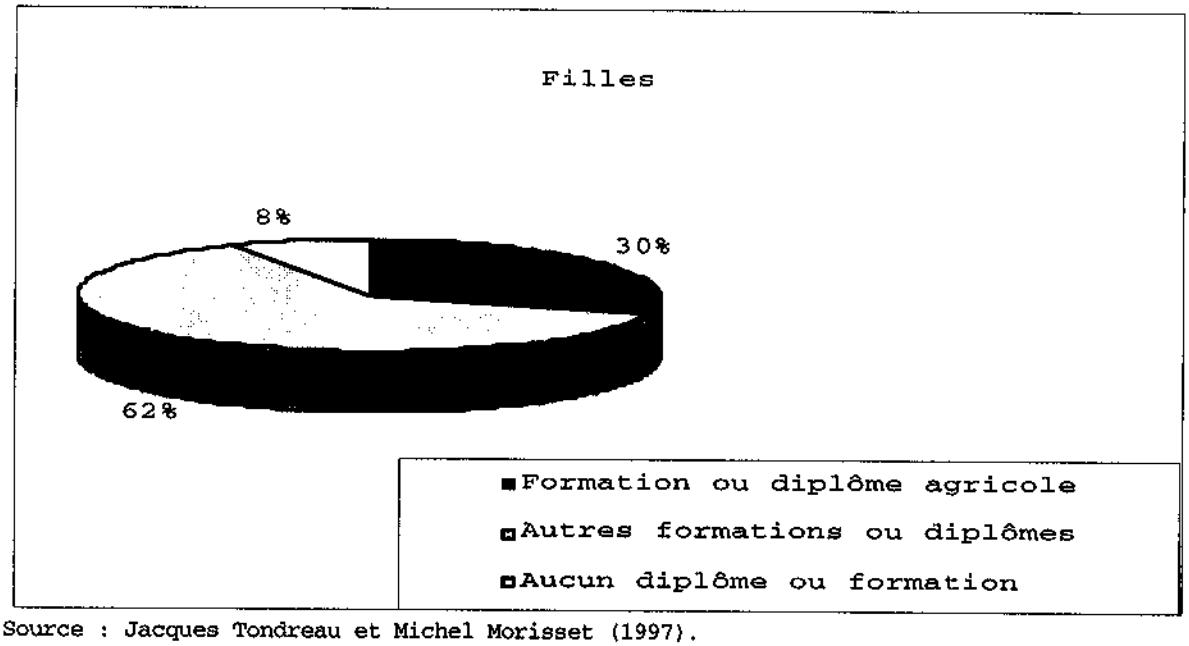

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Le fait d'être un garçon ou une fille a aussi une incidence sur la persévérance scolaire des jeunes de la relève en agriculture [9] (graphique 11). On peut observer que les filles acquièrent une formation de niveau secondaire dans les mêmes proportions que les garçons (18 % pour les filles; 17 % pour les garçons). La marge se creuse toutefois au moment du passage au collégial (20 % pour les filles; 13 % pour les garçons) et quadruple lors du passage à l'université (8 % pour les filles; 2 % pour les garçons). En somme, les filles de la relève en agriculture acquièrent une formation agricole en plus grand nombre et sont plus persévérantes que les garçons sur le plan de la formation agricole.

GRAPHIQUE 11

LE NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT PAR LA RELÈVE SELON LE SEXE, 1995

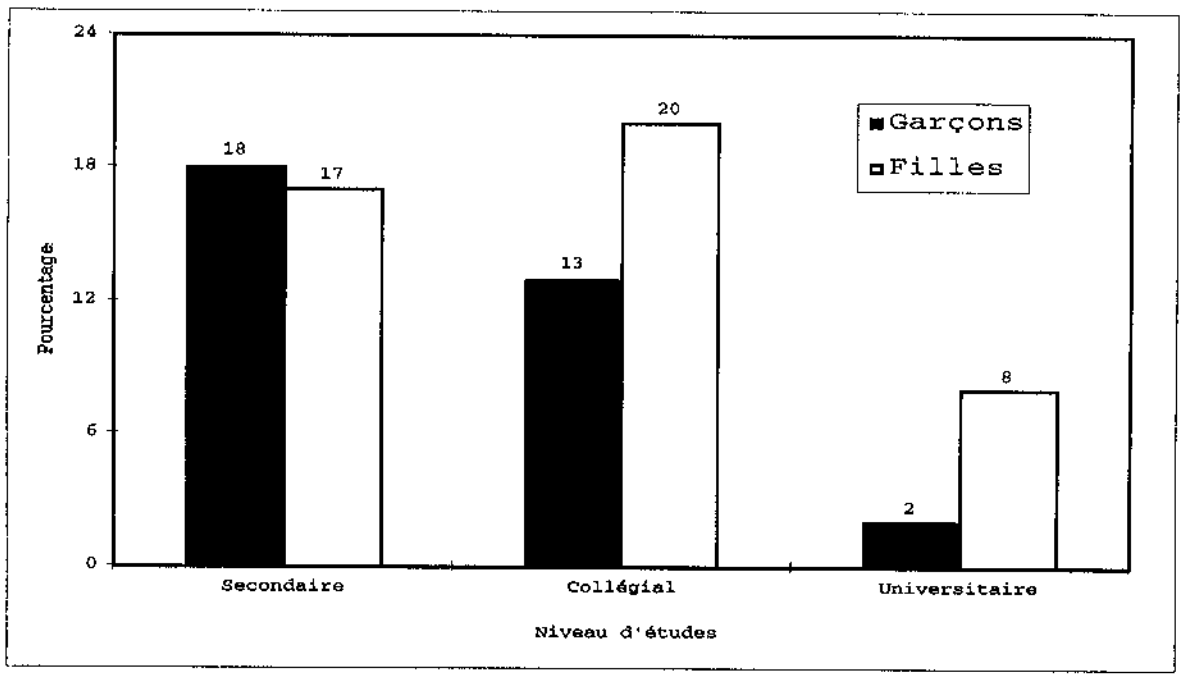

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Comment expliquer ces résultats ? Sur ce point, plusieurs études dans le domaine de l'éducation nous permettent de donner une réponse à cette interrogation. Les garçons décrochent plus souvent que les filles et ils effectuent moins d'études postsecondaires que ces dernières pour plusieurs raisons. Une de celles-ci, et non la moindre, est que les garçons, plus souvent que les filles, ont une attitude de retrait face aux travaux scolaires à faire à la maison. Alors que les filles investissent plusieurs heures par semaine dans leurs travaux scolaires, les garçons fournissent moins d'efforts à ce chapitre [10].

LES GARÇONS DÉCROCHENT DE L'ÉCOLE EN PLUS GRAND NOMBRE QUE LES FILLES ET ILS SONT MOINS PERSÉVÉRANTS QU'ELLES LORSQU'IL S'AGIT DE POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES.

◊ La valeur des ventes sur la ferme

Lors de notre enquête, nous avons remarqué que le nombre de personnes identifiées à la relève varie en fonction de la valeur des ventes sur la ferme. En effet, plus la valeur des ventes est élevée sur une exploitation, plus grandes sont les chances que cette exploitation ait une relève identifiée. En sens inverse, plus la valeur des ventes est faible, moins on réussit à attirer une personne vers la reprise de la ferme.

Par exemple, dans le groupe des fermes déclarant des ventes entre 3 000 et 19 999 dollars, 63 % des exploitations ont une relève identifiée. Ce pourcentage s'élève à 70 % dans le groupe des fermes déclarant des ventes entre 50 000 et 99 999 dollars et à 81 % dans le groupe des fermes déclarant des ventes au-dessus de 250 000 dollars. En fait, parmi les variables qui ont une influence sur la proportion de relève identifiée,

la valeur des ventes est celle qui semble avoir le plus d'influence.

Peut-on penser que la valeur des ventes pourrait avoir une incidence similaire sur la formation de la relève agricole ? En fait, plus la valeur des ventes est élevée sur une exploitation, plus les jeunes de la relève acquièrent une formation agricole ou obtiennent un diplôme dans ce domaine (graphique 12). Seulement 11 % des jeunes de la relève provenant d'une ferme où la valeur des ventes se situe entre 3 000 et 19 999 dollars acquièrent une formation agricole ou ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études contre 40 % dans le groupe des jeunes provenant de fermes ayant des ventes se chiffrant entre 100 000 et 249 999 dollars.

PLUS LA VALEUR DES VENTES EST ÉLEVÉE SUR LES FERMES, PLUS LES JEUNES DE LA RELÈVE ACQUIÈRENT UNE FORMATION AGRICOLE.

GRAPHIQUE 12

LA VALEUR DES VENTES ET LA FORMATION DE LA RELÈVE, 1995

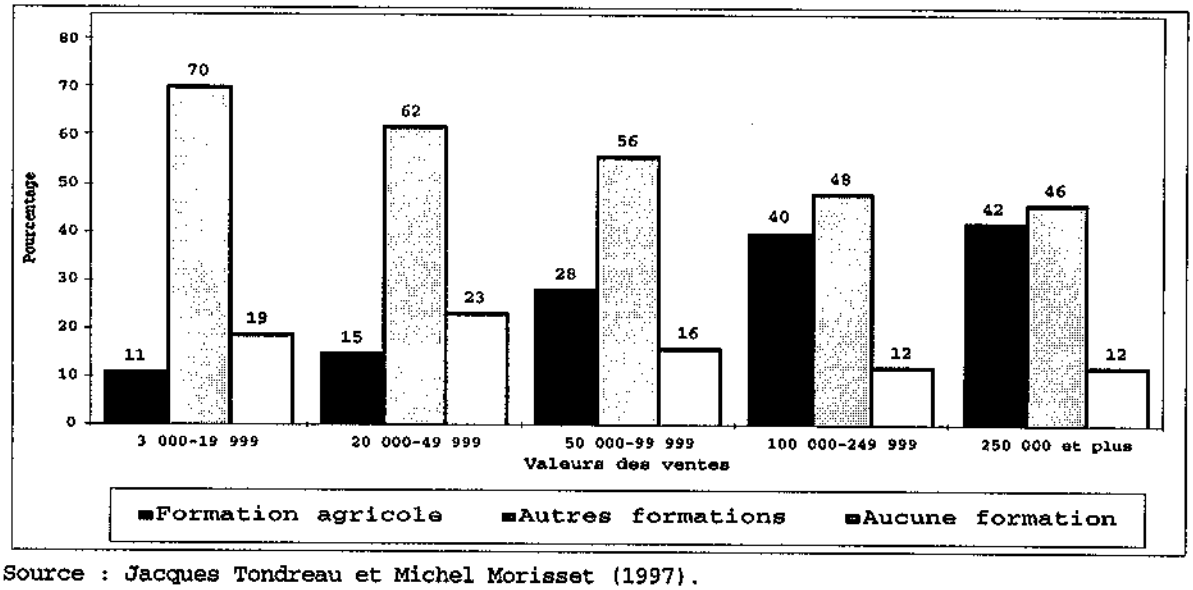

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Comment expliquer ces résultats ? Parmi les hypothèses intéressantes, nous partons de l'idée que les jeunes de la relève en agriculture sont rationnels dans leur cheminement scolaire, au même titre que tous les autres jeunes de la société, c'est-à-dire qu'avant de s'engager dans une formation agricole, ils doivent avoir le sentiment qu'ils pourront exercer leur futur métier dans des conditions adéquates, que l'avenir n'est pas complètement fermé et que le travail sur l'exploitation leur permettra de vivre hors du besoin. Dans ces conditions, une ferme ayant une faible valeur des ventes n'offre peut-être pas toutes ces garanties, contrairement à une autre ayant un chiffre d'affaires élevé.

La valeur des ventes prend forme à travers une activité de production particulière et elle est le résultat de cette activité. Dans le cas qui nous occupe, c'est par l'entremise des différents types de production agricole que la valeur des ventes s'exprime.

◊ La principale production sur la ferme

Dans les productions laitière, porcine, céréalière et fourragère, la relève en agriculture opte dans une plus grande proportion pour une formation agricole (graphique 13). À l'inverse, c'est en production acéricole, dans les autres productions végétales et animales ainsi que dans la production bovine que l'on retrouve la plus grande proportion de jeunes de la relève qui n'acquièrent pas de formation et qui n'ont aucun diplôme. En fait, 37 % des jeunes de la relève provenant des fermes laitières et des fermes porcines ac-

UN JEUNE DE LA RELÈVE A PLUS DE CHANCE DE FAIRE UNE FORMATION AGRICOLE S'IL PROVIENT D'UNE FERME DONT LA PRINCIPALE PRODUCTION EST SOIT LE LAIT, SOIT LE PORC, SOIT ENCORE LES CÉRÉALES ET LES FOURRAGES.

quièrent une formation agricole, 31 % de ceux qui sont issus des fermes céréalières et fourragères font le même choix. Pour les autres productions, la proportion des jeunes de la relève qui effectuent une formation agricole ou qui ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études se situe entre 21 % et 7 %. Par ailleurs, c'est dans les productions autres que laitière, porcine et céréalière que les jeunes de la relève effectuent le plus souvent des études dans d'autres domaines.

GRAPHIQUE 13

PRINCIPALE PRODUCTION SUR LA FERME ET FORMATION DE LA RELÈVE, 1995

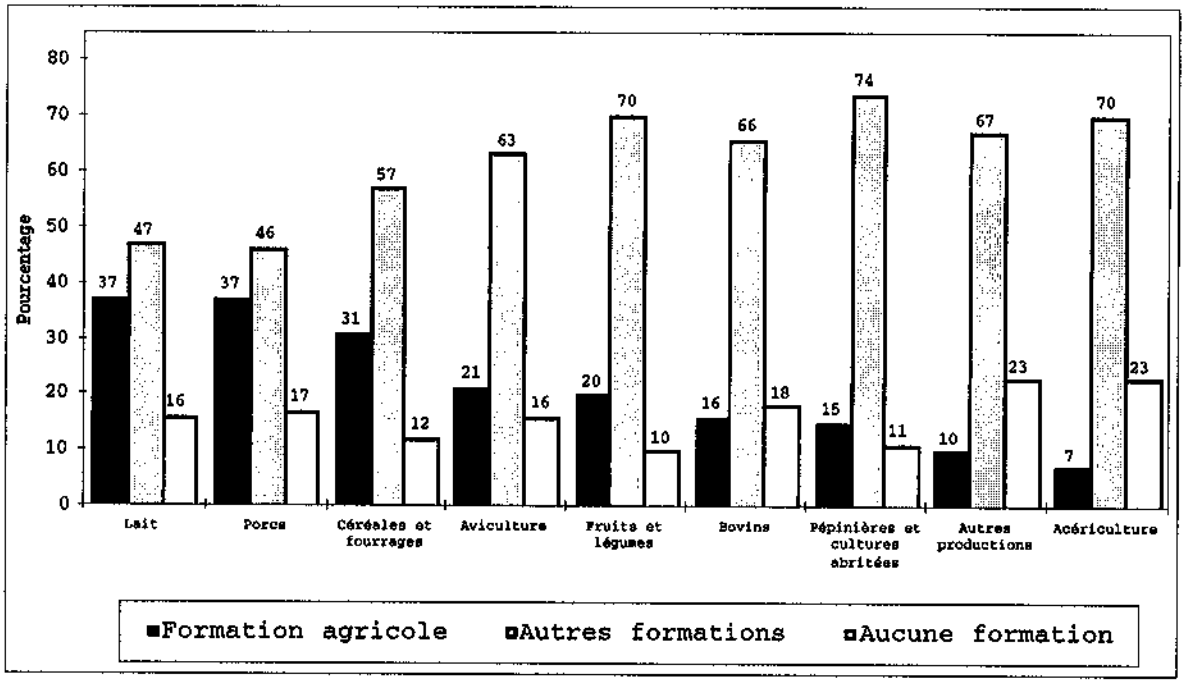

Source : Jacques Tondreau et Michel Morisset (1997).

Comment expliquer ces résultats ? Parmi les hypothèses les plus plausibles, il faut considérer qu'il y a une forte parenté entre la principale production agricole sur une ferme et la valeur des ventes déclarées sur cette ferme. En fait, dans chaque

production agricole, on retrouve des exploitations qui obtiennent de bons résultats en termes de valeur des ventes et des exploitations qui ont des résultats plus faibles sur ce plan. Certaines productions, comme la production laitière et la production porcine, accaparent une bonne part des hauts revenus en agriculture; d'autres productions, comme la production bovine, la production acéricole et les autres productions animales et végétales, offrent moins de possibilités. En somme, il y a tout lieu de croire qu'à travers les productions agricoles se fait sentir l'influence de la valeur des ventes sur la ferme.

LES FACTEURS FAVORABLES À LA FORMATION AGRICOLE

Avec les résultats précédents, nous sommes en mesure de mieux comprendre les choix de formation de la relève en agriculture. En fait, nous avons pu établir que ces choix de formation varient en fonction des caractéristiques des fermes d'où proviennent les jeunes de la relève ainsi que des caractéristiques personnelles de ces mêmes jeunes. En simplifiant le plus possible la présentation de l'ensemble des facteurs influençant les choix de formation de la relève en agriculture, on peut établir les relations suivantes :

- il y a moins de chance de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée de 30 ans et plus, si elle est de sexe masculin, si le principal actionnaire sur la ferme où réside cette personne est âgé de 60 ans et plus, si ce principal actionnaire est exploitant unique, si la principale production sur cette ferme est le sirop d'érable ou les petites productions, et si la valeur des ventes sur cette exploitation se situe entre 3 000 $ et 19 999 $;

- à l'inverse, la probabilité est plus grande de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée entre 20 et 24 ans, si elle est de sexe féminin, si le principal actionnaire sur la ferme où réside cette personne est âgé entre 40 et 49 ans, si ce principal actionnaire est en société ou en compagnie, si la principale production sur cette ferme est le lait, le porc ou les céréales et fourrages, et si la valeur des ventes de cette exploitation excède 100 000 $.

TABLEAU 3

FACTEURS PLUS FAVORABLES OU MOINS FAVORABLES À LA FORMATION AGRICOLE DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE

Indicateurs	Facteurs plus favorables	Facteurs moins favorables
- Statut juridique	- Société ou compagnie	- Exploitant unique
- Âge du principal actionnaire	- Moins de 60 ans	- Plus de 60 ans
- Âge de la relève	- Moins de 30 ans	- Plus de 30 ans
- Sexe de la relève	- Filles	- Garçons
- Principale production	- Lait, porcs, céréales et fourrages	- Acériculture, autres productions animales et végétales, bovins
- Valeur des ventes	- Au-delà de 100 000 $	- Entre 3 000 et 19 999 $

Entre ces deux extrêmes, on peut envisager de multiples combinaisons qui sont plus ou moins favorables à la formation agricole de la relève. En somme, c'est l'addition d'un ensemble de caractéristiques dans la vie des jeunes de la relève qui orientent pour une bonne part les choix qu'ils font en matière de formation agricole.

ET QUE SE PASSE-T-IL AVEC LES RÉGIONS AGRICOLES ?

Notre question de départ était de savoir ce qui fait varier la formation agricole d'une région à l'autre. Peut-on penser que les facteurs plus favorables ou moins favorables à la formation agricole puissent jouer un rôle dans les variations régionales ? En mettant en rapport, à l'aide de méthodes statistiques, les facteurs plus favorables ou moins favorables à la formation agricole avec les régions, on peut rendre compte en bonne partie des écarts dans la formation agricole d'une région à l'autre.

Par exemple, alors que la Montérégie affiche un fort pourcentage de la relève identifiée (75 %), elle obtient une performance plutôt moyenne en ce qui regarde la formation agricole de cette relève. En effet, seulement 27 % des futurs exploitants de ferme dans cette région se donnent une formation agricole ou ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études, alors que la moyenne provinciale est de 28 %. Or, pour cette région, l'analyse statistique indique que deux caractéristiques influencent ce résultat, soit la présence simultanée du facteur " relève de 30 ans et plus " et du facteur " valeur des ventes de 3 000 $ à 49 999 $ ". On sait que ces deux caractéristiques ont une influence moins favorable à la formation agricole de la relève.

LA PRÉSENCE DE FACTEURS PLUS FAVORABLES OU MOINS FAVORABLES À LA FORMATION AGRICOLE DE LA RELÈVE DANS LES RÉGIONS EXPLIQUE EN BONNE PARTIE LA PERFORMANCE DES RÉGIONS EN MATIÈRE DE FORMATION AGRICOLE.

Prenons cette fois l'exemple de la Mauricie-Bois-Francs. Cette région affiche un faible pourcentage de la relève identifiée (56 %) alors que la moyenne provinciale est de 70 %. Pour-

tant, la Mauricie-Bois-Francs obtient une excellente performance au regard de la formation agricole avec 39 % de la relève de cette région qui effectuait une formation agricole ou qui avait obtenu un diplôme dans ce domaine d'études, alors que la moyenne provinciale est de 28 %. Dans ce cas, l'analyse statistique indique que la présence de deux facteurs favorables à la formation agricole " relève de 20-24 ans " et " relève de 25-29 ans " y est pour quelque chose.

Le Bas-Saint-Laurent, qui obtient une performance plutôt moyenne en matière de relève identifiée (66 %), affiche toutefois un bon pourcentage de la relève qui effectuait une formation agricole ou qui avait obtenu un diplôme dans ce domaine d'études (34 %). La présence de facteurs favorables à la formation agricole de la relève est soulignée par l'analyse statistique, soit le facteur " relève de 20-24 ans " et le facteur " valeur des ventes de 100 000 $ et plus ". Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour sa part, obtient de très bons résultats tant dans le pourcentage de la relève identifiée (79 %) que dans la formation agricole de la relève (35 %). Dans ce cas, l'analyse statistique indique que la présence du facteur " valeur des ventes de 100 000 $ et plus " rend compte de cette performance en matière de formation agricole de la relève.

Pour les régions restantes, soit l'Estrie, Montréal-Laval-Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Outaouais-Laurentides, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, les résultats de l'analyse statistique ne permettent pas de tirer des conclusions claires sur l'influence de certaine des caractéristiques dont nous avons fait état plus haut. En fait, on observe dans ces régions l'influence combinée de caractéristiques à la fois plus favorables et moins favorables à la formation agricole.

EN RÉSUMÉ

Cette recherche avait pour but d'expliquer pourquoi, dans certaines régions du Québec, les jeunes de la relève en agriculture tendaient à moins se former en agriculture. Une première analyse des données, tirées de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (CP12), nous conduisait à dire qu'avant d'expliquer les écarts régionaux dans la formation agricole de la relève en agriculture, il fallait d'abord comprendre ce qui influençait les choix de formation de cette relève.

À ce chapitre, nous avons vu qu'un ensemble de caractéristiques des exploitations (le statut juridique de la ferme; l'âge du principal exploitant; la valeur des ventes et la principale production sur la ferme) d'où proviennent les jeunes de la relève et les caractéristiques personnelles (l'âge et le sexe de la relève) de ces mêmes jeunes permettent de comprendre les choix qu'ils font en matière de formation. La présence combinée de certaines de ces caractéristiques dans les régions permet d'expliquer les écarts dans la formation agricole d'une région à l'autre.

La présente étude aura permis aussi de mieux comprendre le contexte dans lequel se font les choix de formation des jeunes de la relève en agriculture. Cette nouvelle connaissance s'avère un outil important dans la mise en place de plans d'intervention bien adaptés aux jeunes de la relève en agriculture, notamment en termes de programmes de formation et de financement lors de l'établissement.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* de 1993 et 1995. Cette fiche renferme nombre de renseignements touchant la production sur les fermes au Québec, les revenus des exploitations agricoles, la relève et sa formation, etc. En tout, c'est un ensemble de 19 variables qui ont été extraites de cette fiche d'enregistrement pour les fins de l'étude dont :

- Δ Le statut juridique de l'exploitation agricole
- Δ La région ou le lieu des opérations de l'exploitation agricole
- Δ Le sexe des membres actionnaires de l'exploitation
- Δ Le pourcentage des actions détenues par les membres actionnaires
- Δ L'année d'acquisition de l'exploitation
- Δ La valeur de la production destinée au marché (ou valeur des ventes)
- Δ La principale source de revenu de l'exploitation (ou principale production)
- Δ La main-d'œuvre agricole sur l'exploitation
- Δ Le délai prévu pour le transfert ou la vente de l'exploitation
- Δ La relève identifiée sur l'exploitation
- Δ Le nombre de personnes identifiées à la relève sur chaque exploitation
- Δ La scolarité en cours de la relève
- Δ Le dernier diplôme obtenu par la relève
- Δ Le sexe de la relève
- Δ L'âge de la relève
- Δ Travail de la relève sur l'exploitation
- Δ Lien de parenté de la relève identifiée avec les membres actionnaires
- Δ Registres comptables sur l'exploitation
- Δ Ordinateur personnel pour la gestion

Toutes ces variables ont été analysées statistiquement selon la méthode des tableaux croisés et en fonction d'une analyse de régression.

NOTES

1. Cette mesure d'incitation à la formation agricole permet, entre autres, à un futur exploitant de ferme d'obtenir de meilleures conditions de financement auprès de la Société de financement agricole.

2. Les élèves inscrits au secondaire en formation agricole, tel que le montre le graphique 2, sont ceux des options lait et bovins de boucherie, soit la quasi totalité des inscriptions en formation agricole au secondaire durant cette période.

3. Ce sont sept cégeps francophones (Lévis-Lauzon, Saint-Jean-sur-Richelieu, Matane, Alma, Victoriaville, Sherbrooke, Joliette-de-Lanaudière), deux instituts de technologie agricole (La Pocatière et Saint-Hyacinthe) et un établissement collégial anglophone (le campus MacDonald) qui forment le réseau public des maisons d'enseignement offrant le programme de formation agricole GEEA.

4. En fait, il faut parler du nombre d'exploitations qui ont identifié une relève, car pour chaque exploitation, il peut y avoir plus d'une personne intéressée à reprendre la ferme. Toutefois, en ce qui nous concerne, nous travaillons exclusivement avec les premières personnes identifiées à la relève sur chaque ferme, les autres constituant une très faible proportion de la relève identifiée. Dans ces conditions, nous parlerons du nombre de personnes identifiées à la relève.

5. Comme nous avons obtenu à peu de choses près les mêmes résultats pour 1993 et 1995, nous allons nous en tenir aux résultats d'analyse sur les données de 1995.

6. Il n'est pas possible de savoir combien d'heures de travail sont investies sur la ferme par chaque jeune identifié à la relève en agriculture puisque la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles ne considère que les catégories " travail à temps plein ", " travail à temps partiel " et " aucun travail ". Rappelons toutefois que l'on considère généralement que le travail à temps plein veut dire 30 heures et plus de travail par semaine, et le travail à temps partiel, moins de 30 heures.

7. Entre 1981 et 1996, les exploitations agricoles canadiennes (incluant celles du Québec) ayant des ventes se situant entre 10 000 et 99 999 dollars ont connu un rythme de disparition de l'ordre de 31,2 %; pendant ce temps, les exploitations ayant des ventes de 100 000 dollars et plus ont connu une croissance de 160,9 %. D'après les données de Statistique Canada, *Aperçu historique de l'agriculture canadienne*, Recensement 1996, catalogue no 93-358-XPB, p. 53.

8. Ces données proviennent de l'étude de Thérèse Hamel et de Michel Morisset, *Formation, pratiques et performances agricoles au Québec*, Université Laval, Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GRÉPA), 1993.

9. On peut objecter ici que le nombre de filles identifiées à la relève est très faible et que la comparaison entre les garçons et les filles, dans ces conditions, n'est pas valable. En fait, en 1995, sur 2 533 personnes identifiées à la relève en agriculture, 193 étaient des filles, soit 7,6 %. Malgré cette sous-représentation des filles, l'analyse statistique indique que les différences observées en matière de formation entre les garçons et les filles de la relève sont significatives.

10. Sur le sujet, voir entre autres : Pierrette Bouchard, Jean-Claude Saint-Amant, Jacques Tondreau et Natasha Bouchard, *L'amour de l'école. Point de vue de jeunes de 15 ans*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1997.